



Le Ministre

Abidjan, le 27 DEC 2023

N° 00022 MINEF/CAB00

## **COMMUNIQUE :**

Il est ouvert, au titre de l'année 2023, un recrutement exceptionnel d'Agents Techniques des Eaux et Forêts de niveau **BEPC (Brevet d'Etudes du Premier Cycle)**. Le nombre de places mises au concours est de **975**.

Le chronogramme des épreuves sera communiqué ultérieurement.

### **Etapas du concours**

Le concours se déroulera en six (06) étapes :

- 1-Inscription en ligne sur le site du Ministère des Eaux et Forêts ;
- 2-Dépôt de dossiers, prise de vue et taille ;
- 3-Paiement des frais de visite médicale ;
- 4-Visite médicale ;
- 5-Test d'aptitude physique ;
- 6-Epreuves écrites de sélection.

### **Conditions requises pour faire acte de candidature :**

- Être de nationalité ivoirienne ;
- Être âgé de 18 ans au moins et de 25 ans au plus au 31 décembre 2023 ;
- Être titulaire du diplôme de Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) ou d'un diplôme reconnu équivalent par le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation ou par le Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage ;
- Avoir une taille minimale de 1,65 m pour les candidats de sexe masculin et 1,60 m pour les candidats de sexe féminin ;
- Être de bonne constitution physique ;
- Avoir un champ visuel normal.

### **Inscription aux concours**

L'inscription au concours se fait en ligne sur le site du Ministère des Eaux et Forêts ([www.eauxetforets.gouv.ci](http://www.eauxetforets.gouv.ci)), dans la période allant du **30 décembre 2023** au **20 février 2024**.

Les frais d'inscription au concours sont fixés à **dix mille (10 000) FCFA**, outre les frais de pochette **deux mille (2000 FCFA)** et de photos numériques **deux mille (2000) FCFA**. Tous les paiements sont effectués en ligne.

A l'inscription, les candidats doivent obligatoirement joindre en ligne les copies de l'extrait d'acte de naissance et le diplôme légalisé. Ces deux (02) pièces doivent être scannées au format PDF.

## **Epreuves écrites**

Les épreuves écrites sont :

- Une dictée du niveau de la classe de 3<sup>ème</sup> (**coefficient 1**) ;
- Un sujet portant sur des exercices de Culture générale, de Français, de Mathématique, de Physique et des Sciences de la Vie et de la Terre du niveau de la classe de 3<sup>ème</sup> (**coefficient 3**).

## **Dossier de candidature**

Les dossiers de candidature devront comprendre les pièces suivantes :

- Une fiche d'inscription à imprimer en ligne ;
- Une demande manuscrite de candidature adressée au Ministre des Eaux et Forêts ;
- Un Curriculum Vitae certifié sincère ;
- Un extrait d'acte de naissance datant de moins d'un (01) an ;
- Un certificat de nationalité ;
- Un casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- Une photocopie légalisée du diplôme accompagnée de l'original ;
- Une photocopie lisible recto verso de la carte nationale d'identité (CNI) ou de l'attestation d'identité en cours de validité ;
- Une copie de la carte de la Couverture Maladie Universelle (CMU) ;
- Une chemise cartonnée à rabat de couleur jaune.

### **Pour toutes informations**

#### **Complémentaires :**

- Tél : 27 20 23 78 94
- Page Facebook : Ministère des Eaux et Forêts-RCI;
- Site internet : [www.eauxetforêts.gouv.ci](http://www.eauxetforêts.gouv.ci)



**Laurent TCHAGBA**